ADIVALOR
www.adivalor.fr

① ATTESTATION DE REMISE

DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE USAGES

Exemplaire EXPLOITANT

PRE-INSCRIPTION
Cachet distributeur
Date et signature :

PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPLOITANT

Raison sociale de l'exploitation :	**Nom et Prénom du responsable :**	**Code client :**
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél.	Fax :	
e-mail :	☐ **Actif** ☐ **Retraité**	☐ **Agricole** ☐ **Non Agricole**

Nom commercial complet	**Société**	**Pourquoi rapportez-vous ce produit ?**			**Poids estimé (kg)**	**Poids* (kg)**	
		Produit interdit	**Emploi impossible :** arrêt culture, fond de bidon	**Produit en mauvais état :** périmé, gelé,…		Produit AVEC picto sur l'étiquette	Produit SANS picto sur l'étiquette
Sac(s) EPIU							
Déchets issus du traitement des effluents des produits phytopharmaceutiques ☐ osmofilm ☐ heliosec ☐ eco bang ☐ BF bulles ☐autre, préciser :							
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales décrites au dos du formulaire. **SIGNATURE :**				**TOTAL**			

* le plus précis possible, éventuellement par pesée

RAISON SOCIALE :	**CODE POSTAL ET COMMUNE:**
Atteste que l'exploitant mentionné ci-dessus nous a apporté les déchets désignés ci-dessus et ce, conformément aux critères d'acceptation définis par ADIVALOR, pour les faire éliminer dans le cadre de procédures conformes à la réglementation en vigueur. **DATE :**	**CACHET DU DISTRIBUTEUR ET SIGNATURE :**

PARTIE A REMPLIR PAR LE DISTRIBUTEUR AU MOMENT DE LA COLLECTE

Ce document doit être conservé, il peut être demandé en cas de contrôle.

V : 22/07/2022

ADIVALOR
www.adivalor.fr

② Duplicata de l'ATTESTATION DE REMISE

DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE USAGES

Exemplaire DISTRIBUTEUR, à retourner à ADIVALOR

PRE-INSCRIPTION
Cachet distributeur
Date et signature :

PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPLOITANT

Raison sociale de l'exploitation :	**Nom et Prénom du responsable :**	**Code client :**
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél.	Fax :	
e-mail :	☐ **Actif** ☐ **Retraité**	☐ **Agricole** ☐ **Non Agricole**

Nom commercial complet	**Société**	**Pourquoi rapportez-vous ce produit ?**			**Poids estimé (kg)**	**Poids* (kg)**	
		Produit interdit	**Emploi impossible :** arrêt culture, fond de bidon	**Produit en mauvais état :** Périmé, gelé,…		Produit AVEC picto sur l'étiquette	Produit SANS picto sur l'étiquette
Sac(s) EPIU							
Déchets issus du traitement des effluents des produits phytopharmaceutiques ☐ osmofilm ☐ heliosec ☐ eco bang ☐ BF bulles ☐autre, préciser :							
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales décrites au dos du formulaire. **SIGNATURE :**				**TOTAL**			

* le plus précis possible, éventuellement par pesée

RAISON SOCIALE :	**CODE POSTAL ET COMMUNE:**
Atteste que l'exploitant mentionné ci-dessus nous a apporté les déchets désignés ci-dessus et ce, conformément aux critères d'acceptation définis par ADIVALOR, pour les faire éliminer dans le cadre de procédures conformes à la réglementation en vigueur. **DATE :**	**CACHET DU DISTRIBUTEUR ET SIGNATURE :**

PARTIE A REMPLIR PAR LE DISTRIBUTEUR AU MOMENT DE LA COLLECTE

ADIVALOR
www.adivalor.fr

③ Duplicata de l'ATTESTATION DE REMISE

DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES NON UTILISABLES ET EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE USAGES

Exemplaire DISTRIBUTEUR à conserver

PRE-INSCRIPTION
Cachet distributeur
Date et signature :

PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPLOITANT

Raison sociale de l'exploitation :	**Nom et Prénom du responsable :**	**Code client :**
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél.	Fax :	
e-mail :	☐ **Actif** ☐ **Retraité**	☐ **Agricole** ☐ **Non Agricole**

Nom commercial complet	**Société**	**Pourquoi rapportez-vous ce produit ?**			**Poids estimé (kg)**	**Poids* (kg)**	
		Produit interdit	**Emploi impossible :** arrêt culture, fond de bidon	**Produit en mauvais état :** Périmé, gelé,…		Produit AVEC picto sur l'étiquette	Produit SANS picto sur l'étiquette
Sac(s) EPIU							
Déchets issus du traitement des effluents des produits phytopharmaceutiques ☐ osmofilm ☐ heliosec ☐ eco bang ☐ BF bulles ☐autre, préciser :							
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et avoir pris connaissance des conditions générales décrites au dos du formulaire. **SIGNATURE :**				**TOTAL**			

* le plus précis possible, éventuellement par pesée

RAISON SOCIALE :	**CODE POSTAL ET COMMUNE:**
Atteste que l'exploitant mentionné ci-dessus nous a apporté les déchets désignés ci-dessus et ce, conformément aux critères d'acceptation définis par ADIVALOR, pour les faire éliminer dans le cadre de procédures conformes à la réglementation en vigueur. **DATE :**	**CACHET DU DISTRIBUTEUR ET SIGNATURE :**

PARTIE A REMPLIR PAR LE DISTRIBUTEUR AU MOMENT DE LA COLLECTE

Ce document doit être conservé, il peut vous être demandé en cas de contrôle

V : 22/07/2022

ADIVALOR
www.adivalor.fr

④ Attestation de PREINSCRIPTION

Exemplaire DISTRIBUTEUR, à conserver en prévision de la collecte

PRE-INSCRIPTION
Cachet distributeur
Date et signature :

🡻 PARTIE A REMPLIR PAR L'EXPLOITANT 🡻

Raison sociale de l'exploitation :	**Nom et Prénom du responsable :**	**Code client :**
Adresse :		
Code postal :	Commune :	
Tél.	Fax :	
e-mail :	☐ **Actif** ☐ **Retraité**	☐ **Agricole** ☐ **Non Agricole**

Nom commercial complet	**Société**	**Pourquoi rapportez-vous ce produit ?**			**Poids estimé (kg)**
		Produit interdit	**Emploi impossible :** arrêt culture, fond de bidon	**Produit en mauvais état :** Périmé, gelé,…	
Sac(s) EPIU					
Déchets issus du traitement des effluents des produits phytopharmaceutiques ☐ osmofilm ☐ heliosec ☐ eco bang ☐ BF bulles ☐autre, préciser :					
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus et demande à mon distributeur de me prévenir lorsqu'il sera en mesure de prendre en charge les produits listés ci-dessus pour en faire assurer une élimination réglementaire dans la filière ADIVALOR. A pris connaissance des conditions générales décrites au dos du formulaire. **SIGNATURE :**				**TOTAL**	

V : 22/07/2022

Demande d'élimination de PPNU et EPIU – Mode d'emploi

Ce document est mis à la disposition des **Utilisateurs Professionnels** (exploitants agricoles et autres) ; il est accessible auprès de leur distributeur ou de la Chambre d'Agriculture, mais peut aussi être téléchargé à partir du site internet www.adivalor.fr. Il permet de déclarer leur intention de faire éliminer les PPNU et EPIU qui y sont listés.

Il comporte **4 volets autocopiants,** au format A4.

- **Volet 1 : attestation de remise de PPNU et EPIU**, à conserver par l'exploitant comme justificatif d'élimination, après l'apport de ses produits lors de la collecte.
- **Volet 2 : duplicata de l'attestation de remise de PPNU et EPIU**, à remettre au **distributeur** qui l'enverra à ADIVALOR avec sa demande d'enlèvement.
- **Volet 3 : duplicata de l'attestation de remise de PPNU et EPIU,** à conserver par le **distributeur.**
- **Volet 4 : attestation de préinscription,** à conserver par le distributeur après l'inscription de l'Utilisateur Professionnel ; lui permettra de convoquer l'Utilisateur Professionnel lorsque la collecte sera organisée.

Pour vous inscrire avant la collecte :

- **Remplissez** ce document, et faites le **dater** et **cacheter** par votre distributeur dans le coin supérieur droit ; **conservez** soigneusement les trois premiers volets, que vous **apporterez** avec vos PPNU et EPIU le jour de votre apport chez votre distributeur.
- **Conservez** ce document ; il **atteste** de votre demande d'élimination de vos PPNU et EPIU auprès de votre distributeur.

Conditions d'élimination des PPNU et EPIU

- Le **port d'équipements de protection individuelle** (EPI) adaptés est **obligatoire** pour manipuler les PPNU.
- **Préparation des PPNU** : **dans leur emballage d'origine**, transvasements interdits sous peine de sanctions.
- **Suremballage des PPNU : obligatoire** pour les **emballages ouverts, en mauvais état ou souillés** : placez chaque emballage dans un sac de suremballage translucide – étiquetez le sac avec un autocollant « PPNU à détruire » disponible chez votre distributeur.
- **Suremballage des EPIU : obligatoire** dans un sac transparent pour contrôle. Etiquetez si possible le sac avec une étiquette « EPIU à détruire ».
- **Apport des PPNU et EPIU :** selon les conditions, à la date et au lieu indiqué par le distributeur, avec votre demande d'élimination préalablement enregistrée.

PRODUITS ACCEPTES : produits phytopharmaceutiques étiquetés, dans leur emballage d'origine, non dilués, non mélangés, à usage professionnel et détenus par des professionnels

PRODUITS REFUSES[1] : produits phytopharmaceutiques en vrac, en mélange, dilués, transvasés ; effluents phytopharmaceutiques ; oligo-éléments (même porteurs du pictogramme) ; engrais ; semences ; produits de jardin ; désinsectisants, dératisants, désinfectants ; autres produits chimiques (peintures, huiles,…), autres produits pharmaceutiques (produits vétérinaires).

- **Coûts d'élimination :** Vos produits seront contrôlés à réception. Leur **nature** (PPNU) et la **présence du pictogramme** A.D.I.VALOR sera vérifiée. Le distributeur, ou le prestataire, vous indiquera sur place le montant unitaire de la participation aux coûts d'élimination des PPNU et EPIU que vous apportez, sur la base de la grille ci-dessous :

Nature et catégorie de produit			Coûts d'élimination
avec pictogramme A.D.I.VALOR		**PPNU (hors oligo-éléments)**	**GRATUIT** (jusqu'à 100 kg par apport, participation à partir du 101ème kg)
Pas de pictogramme A.D.I.VALOR		**EPIU**	Dépend de la participation versée par le fabricant d'EPI. Participation possible dès le 1er kg
sans pictogramme A.D.I.VALOR (non obligatoirement repris, consulter votre distributeur)		**PPNU (hors arsénite de Soude)**	Participation dès le 1er kg
		Arsénite de Soude	Participation dès le 1er kg

- **Règlement et facturation :** Selon les conditions indiquées par le distributeur.
- **Attestation d'élimination :** Après acceptation de vos PPNU et EPIU, le distributeur vous remettra votre attestation de remise de PPNU et EPIU remplie et cachetée. Ce document atteste que les PPNU et EPIU que vous avez déposés seront éliminés conformément à la règlementation en vigueur.

[1] Pour les produits refusés par votre distributeur, vous pouvez faire appel à une entreprise spécialisée, habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Les informations recueillies dans cette attestation font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à A.D.I.VALOR. Le traitement a pour finalité d'analyser la typologie des produits collectés. Ces données seront conservées le temps nécessaire à cette finalité.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la portabilité ou à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer votre consentement à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@adivalor.fr
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) soit via l'URL suivant : https://www.cnil.fr/fr/plaintes, soit via courriel à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07